



16^e Congrès National des Radios Associatives

ARRAS

Les 14, 15 et 16 mai 2009

Programme congrès

Contact presse :

Carine KUMPS

Port : 06.82.25.09.61

ckumps@radioscarpesensee.com

Les partenaires

Les partenaires publics

- La Région Nord-Pas de Calais
- Le Département du Pas-de-Calais
- La Ville d'Arras
- L'Agence de l'eau Artois Picardie
- L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Les partenaires privés

- La Poste
- Le Crédit Mutuel

Les enjeux

Le Congrès National

Chaque année depuis 1993, la Confédération Nationale des Radios Associatives invite les radios associatives et leurs partenaires institutionnels à participer à ce rassemblement dont l'objectif est de faire un état des lieux et d'évoquer les perspectives du secteur de la radiodiffusion non-lucrative de proximité.

Cette année, le mot d'ordre est :

DURABLE !

Durable, la communication sociale de proximité dans des enjeux planétaires.

Durable, notre exigence d'un fonds de soutien à l'expression radiophonique suffisamment abondé, dans un cadre participatif.

Durable, notre volonté d'être entendus, en analogique aujourd'hui, en numérique demain.

Autrement dit :

- **la radio numérique terrestre (RNT)**
- **les financements de l'Etat** (le fonds de soutien à l'expression radiophonique - FSER)
- **la communication sociale en Europe et la solidarité entre radios francophones**
- le rôle de la communication sociale de proximité dans **l'éducation à l'environnement**

Les chiffres

Le secteur de la communication sociale de proximité (radios associatives autorisées par le CSA en catégorie A) représente :

- **695 opérateurs** : 552 en Métropole et 143 dans les DOM TOM (chiffres CSA 2007)
- **2.500 salariés**
- **30.000 bénévoles**
- **Budget moyen d'une radio associative** : 102.000 € (budget consolidé du secteur : environ 71 M€ sans compter l'apport du bénévolat)

Editorial du Président de la CNRA

Gamin, je passais le mois d'août chez grand-père. Il se levait tôt Pépé pour jardiner « à la fraîche ». Il débutait sa journée en allumant le poste sur Europe n°1 grandes ondes et je me réveillais avec cette heureuse pensée : je suis encore en vacances. A la maison, c'était RTL qui rythmait les matinées trop pressées. En 82, Hervé Cristiani chantait *Radio Bonheur* et moi, j'ai cru que c'était pour moi qu'il avait écrit cette chanson... Plus tard Grand-père a basculé sur la FM pour être réveillé par son petit-fils.

Depuis, je suis devenu riche. Riche de rencontres autour d'une table d'interview, riche d'émotions, micro tendu dans une cour d'usine. Et plus je partage cette richesse, plus elle s'accroît. La mesure du partage n'est pas qu'une évaluation média-métrique.

Que seraient nos radios sans l'apport des bénévoles animateurs, bidouilleurs, administrateurs ?

Enrichissons-nous et partageons nos envies de radio bonheur.

Nous sommes les garants d'une réelle pluralité radiophonique, une légitimité fréquemment rappelée par nos tutelles.

Cependant en ces temps de bouleversements (budgétisation du FSER, numérisation de la diffusion), les radios associatives ont besoin d'engagements durables.

Je suis heureux de vous accueillir à Arras, pour ce 16^{ème} Congrès de la C.N.R.A., pour ensemble devenir riches de nos expériences, pour ensemble définir les mesures nécessaires aux radios associatives qui demain, à chaque matin d'été, réveilleront encore les futurs citoyens.

Hervé Dujardin

Le Bureau de la CNRA



En partant de la gauche :

- Claude PALMER (FRANC-CP), membre
- Luc MAGRINA (FRANC-MP), Trésorier
- Hubert ALLOUCHE (ARJ), membre
- Hervé DUJARDIN (FRANF) - Président
- J.Paul GAMBIER (FRANC-LR), membre
- Isabelle BOURDAIS (FRANC-LR), Vice-Présidente
- André DEJAUNE (CRAL), Secrétaire

Absent de la photo :

- Yvon GARGAM (FFRC), Vice-Président

Cliché pris à l'issue du Congrès de Montpellier en juin 2008

Siège social : 15, rue des Volontaires 34000 MONTPELLIER

cnra.infos@online.fr

Les coordonnées des fédérations membres sont disponibles sur le site de la CNRA

La CNRA sur Internet : www.cnra.fr

Soirée d'ouverture jeudi 14 mai

A 18h00

Accueil au Beffroi de la Ville d'Arras par le Sénateur-Maire Jean-Marie VANLERENBERGHE

Cocktail offert par la Ville

De 18h00 à 19h30, formalités d'inscription au congrès, remise des badges.

19h30 à 21h30

Productions radiophoniques

Ecoute et débat sur des productions radiophoniques initiées par les fédérations dans le cadre d'actions collectives en matière de programmes.

Quoi de mieux pour faire connaissance que de commencer par s'écouter ?

Quelle coordination fédérale et avec quels moyens ?

Quels formats d'émission ? Quelle fréquence de réalisation ? Comment s'intègrent ces productions collectives dans les programmes des radios ?

Bienvenue à Arras

Depuis 2000 ans il existe une ville située à équidistance de Paris, Londres et Bruxelles. Et tant que la terre tournera il n'y a pas de raison pour que cela change. Découvrez les deux millénaires d'histoire de la capitale artésienne.



Prisonnières de leurs fortifications jusqu'aux XIX^{ème} siècle, la Cité et la Ville ont su concentrer près de 20 siècles d'architecture et d'urbanisme sur quelques kilomètres carrés : des témoignages de la Cité gallo-romaine aux immeubles Art déco du centre ville en passant par les célèbres places de style baroque flamand (XVII^e - XVIII^e), le beffroi et l'hôtel de ville gothique, la cathédrale et l'abbaye Saint-Vaast - le plus grand ensemble d'architecture religieuse du XVIII^e en France - les collections du musée des Beaux-Arts.

Tout semble avoir été conçu dans cette ville pour faire le tour de l'Histoire en un week-end.

Vendredi 15 et samedi 16 mai

Sur le lieu du Congrès à l'ATRIA, 58 boulevard Carnot

LE KIOSQUE - lieu d'échange d'informations et de documentation

Le principe est que dans un espace aménagé, des personnes ressources tiennent des « permanences », de durée variable (selon leur disponibilité et si possible annoncées à l'avance par affichage), sur des thématiques comme :

- CONVENTION COLLECTIVE : les nouveaux accords
- MEDIAMETRIE : le public des associatives, comprendre les chiffres, s'inscrire pour 2010
- AFDAS : quels financements pour la formation des salariés ?
- FINANCEMENTS EUROPEENS : est-ce toujours aussi compliqué à obtenir ?
- SPRE : les nouveaux tarifs
- MECENAT : quelles perspectives pour les radios associatives ?
- COFAC / CPCA, c'est quoi ? c'est qui ? ça sert à quoi ?
- Etc.

Il est de plus envisagé de mettre en place une « borne » d'écoute de productions radiophoniques.

Pour la faire vivre, les radios sont invitées à apporter une sélection de leur production (CD ou MP3).

STANDS FOURNISSEURS et PRESTATAIRES PRESENTS

Plusieurs prestataires et fournisseurs en matériel de radiodiffusion seront à votre disposition vendredi et samedi :

- A2PRL (fournisseur de programmes)
- AUDIOTECH (équipements audio)
- AUDIO RESEARCH (logiciel d'automation Open Radio)
- BROADCAST ASSOCIES (revendeur matériel audio - logiciel automation Win Radio)
- EUROCOM BROADCAST (revendeur matériel audio)
- NON STOP MUSIC (catalogue musical)
- SAVE DIFFUSION (revendeur matériel audio)
- SOUND 4 (codage RDS, backup audio, gestion multi-départ, audio IP networking, interconnexion)
- TDF (opérateur réseaux hertziens)
- VDL (opérateur diffusion numérique, fabricant équipements, installation et maintenance, ...)
- WINMEDIA GROUP (logiciels d'automation)

Vendredi 15 mai

VENDREDI 15 MAI	
ACCUEIL DES CONGRESSISTES 8h30 - 10h00	KIOSQUE
PLÉNIÈRE 1 10h à 12h30 (2h30) NUMÉRIQUE	
BUFFET	
PLÉNIÈRE 2 14h00 à 16h00 (2h) ÉTAT : FINANCEMENTS CSP	KIOSQUE
PAUSE	
ATELIERS 1 - 2 - 3 16h30 à 18h00 (1h30)	
PLÉNIÈRE 3 18h00 à 19h30 (1h30) SOLIDARITÉ INTERNATIONALE APERO SOLIDAIRE	
SOIRÉE LIBRE	

❖ 10h à 12h30 - Plénière 1

La radio numérique de proximité, un enjeu durable ?

Cette première plénière se déroulera en deux temps, tout d'abord, un exposé pédagogique pour comprendre ce qu'est vraiment la radio numérique. Ensuite, pour avoir quelques réponses à nos interrogations, nous avons invité la secrétaire d'État à la prospective et au développement de l'économie numérique, Nathalie Kosciusko-Morizet, le président du CSA, Michel Boyon, le président du groupe de travail sur la radio numérique au CSA, Rachid Arhab, ainsi que l'adjointe à la directrice de la DDM, chargée du dossier numérique, Cécile Dubarry.

Quel calendrier de déploiement ? Quel calendrier d'équipement des ménages en récepteurs numériques ? Comment les radios associatives vont-elles pouvoir négocier leurs places dans les multiplexes et bien d'autres sujets tant le dossier de la RNT est complexe.

❖ 14h30 à 16h30 - Plénière 2

Les financements de l'État au secteur, quelles perspectives durables ?

Après la budgétisation, on voit poindre des incertitudes inquiétantes sur la baisse des montants de subventions sélectives 2008 et sur le montant disponible pour les subventions du FSER en 2009. Quel avenir pour le FSER à court et moyen terme ? Les préconisations de la CNRA : pourquoi pas un EPIC à l'image du Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz (CNV) ?

Reste évidemment le financement du passage à la radio numérique.

Nous avons invité Christine Albanel, la ministre de la Culture et de la Communication, Alain Méar, membre du CSA et président du groupe de travail sur la radio analogique, Isabelle Mariani, chargée de mission « culture et audiovisuel » à l'Élysée, Hervé Cassagnabère, conseiller technique à Matignon et Jean-François Mary, président du FSER.

ATELIERS

● 16h30 - Atelier 1 - FINANCEMENTS : quelques pistes alternatives ...

Echanges d'expériences sur des financements peu utilisés (Fondation de France, CAF, PRS (programmes régionaux de santé), Mécénat...)

● 16h30 - Atelier 2 - FORMATION DES BENEVOLES

Echanges d'expériences sur des actions de formation des bénévoles menées par des fédérations de radios. Par exemple, les radios limousines de la FRALA d'un côté, et Radio Trouble Fête (RTF) d'un autre ont déposé des dossiers auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports pour bénéficier de crédits destinés à la formation des bénévoles associatifs. Le premier dossier est important (26.000 €) ; il projette une formation visant à donner aux bénévoles une qualification quasi professionnalisante. L'autre est plus modeste : il porte sur une formation interne visant une quinzaine de bénévoles, pour parfaire non seulement leurs compétences techniques, mais aussi la façon de bâtir une émission, et la place d'une radio associative dans la société, son utilité sociale et citoyenne.

● 16h30 - Atelier 3 - LIBERTE D'INFORMER

Dans un contexte de concentration et d'uniformisation des contenus de la presse, quelle place pour la communication sociale de proximité ?

Le droit d'informer doit-il être réservé aux titulaires d'une carte de presse ?

❖ **18h00 à 19h30** Vendredi - Plénière 3

Les enjeux de la communication sociale en Europe et la solidarité entre radios francophones

Par son adhésion à l'AMARC Europe, la CNRA formalise son engagement avec les radios citoyennes à l'échelle de notre continent. Une occasion d'échanger avec leurs représentants sur les défis communs posés notamment par l'élargissement à l'Est et le passage au numérique. Grâce au soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la CNRA et ses partenaires de l'ARC du Canada entendent développer leurs actions de solidarité avec les radios communautaires africaines. Quels enjeux en terme de coopération décentralisée, co-développement et de pluralisme des médias ?

Sont invités : Francesco DIASIO, secrétaire général de l'AMARC Europe, Alymana BATHILY, coordonnateur de l'AMARC Afrique, Emmanuel ADJOVI, chargé du programme « médias » à l'OIF, Marguerite HITIER, pôle audiovisuel extérieur du ministère des affaires étrangères, Marie-Pierre BRESSON, adjointe au maire de Lille et présidente du groupe de travail coopération décentralisée avec le Sénégal, des représentants de radios africaines : Ababacar LY, radio Oxy-Jeunes (Sénégal), Tiémoko KONE, radio Tabalé (Mali), Peter DOGBE, correspondant RFI (Togo).

Samedi 16 mai

ATELIERS

- **9h00 - Atelier 4 - PROGRAMME EUROPEEN « EDUCATION »**
Présentation par l'Agence Europe Education Formation, des programmes européens éducatifs. Par exemple le programme Grundtvig « mobilité » peut intéresser un certain nombre de radios désirant tisser des liens avec d'autres radios en Europe.
- **9h00 - Atelier 5 - COOPERATION INTERNATIONALE**
Il s'agit d'échanger sur les expériences et projets en cours en matière de solidarité internationale. Sera évoqué notamment le projet de jumelages et formation « Radios africaines au cœur du développement communautaire » : un partenariat ARC du Canada et CNRA avec l'AMARC Afrique et le soutien de l'OIF.
- **9h00 - Atelier 6 - COUVERTURE JOURNALISTIQUE D'UN TERRITOIRE**
Comment recueillir l'information dans les moindres recoins du territoire ? Echanges d'expériences sur les sources d'information et la mise en place de réseaux de correspondants.

SAMEDI 16 MAI	
ATELIERS 4 - 5 - 6 9h00 à 10h30 (1h30)	
PAUSE	
PLENIERE 4 11h à 12h30 (1h30)	
DEVELOPPEMENT DURABLE ET CSP	
PAUSE	
BUFFET	
PAUSE	
ATELIERS 7 - 8 - 9 15h00 à 16h30 (1h30)	
PAUSE	
PLENIERE 5 INTERNE CNRA 17h00 à 18h30 (1h30)	
MOTIONS - DEBAT ORIENTATION	
VISITE DANS ARRAS	
SOIREE LIBRE	

❖ **11h00 à 12h30** - Plénière 4

Quel rôle pour la communication sociale de proximité dans l'éducation à l'environnement ?

L'éducation à l'environnement est une éducation civique qui a pour but "d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement tant naturel que créé par l'homme, complexité due à l'interactivité de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels". Dans cette complexité, les radios associatives ont-elles comme mission d'être les "gardes champêtres" modernes d'une communication institutionnelle afin de changer quelques habitudes environnementales ? Ou bien, doivent-elles accompagner, voir favoriser un changement radical de comportement en s'appuyant sur l'émergence des contrats de pays ou de ville, sur les collectifs citoyens, les commissions extra municipales, les groupes de réflexion pouvant aller jusqu'au Forum Social Mondial ?

Sont sollicités pour intervenir dans cette plénière : Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement et de l'Aménagement durables, l'Agence de l'eau Artois Picardie avec laquelle les radios de la FRANF ont tissé un partenariat.

● **15h00** samedi - **Atelier 7 - FINANCEMENTS EUROPEENS**

Quels programmes pour quelles actions et quels financements ? Echanges d'expériences entre radios ayant monté des projets dans le cadre de programmes européens (INTERREG, FEDER, etc.). Faut-il suivre une formation pour monter un dossier européen ?

Complément d'informations par la COFAC et le CNAR Culture.

● **15h00** samedi - **Atelier 8 - LES NOUVELLES PRATIQUES D'ECOUTE DE LA RADIO et LES NOUVEAUX METIERS**

Baladeur MP3, écoute en différé, podcasting (balado-diffusion) : l'évolution des comportements doit-elle influencer la façon de « faire de la radio » ? Un site Internet vivant, les données associées de la RNT, demandent de nouvelles compétences. « Digitalmestre » pour créer et gérer les données associées des émissions de radio numérique, « Journaliste multimédia », notamment, sont de nouveaux métiers qui vont faire leur apparition.

● **15h00** samedi - **Atelier 9 - FEMMES ET RADIO, SUITE ...**

Dans la poursuite de la réflexion engagée lors du Congrès de Montpellier, comment les femmes peuvent-elles prendre toutes leurs places dans les radios et dans les fédérations de radios ?

◇ **16h30 à 18h00** - Plénière 5

MOTIONS et DEBAT D'ORIENTATION

Plénière réservée aux radios ayant donné mandat à la CNRA

Orientations 2009 / 2010 pour la CNRA - Motions présentées par les membres, débat et vote.

A partir des débats engagés dans chaque fédération membre de la CNRA, conduisant à la présentation de motions, il s'agit pour la CNRA d'être, dans la réflexion et dans l'action, au plus près des préoccupations des fédérations et des radios associatives. Ce moment d'échanges et de vote est nécessaire afin d'élire lors de notre Assemblée Générale du dimanche 17 mai, un nouveau bureau prêt à s'investir pour une action collectivement définie.

Ils ont été invités à intervenir en plénières du 16^e Congrès :

- **ADJOVI** Emmanuel, responsable de projets à l'OIF,
- **ALBANEL** Christine, ministre de la culture et de la communication,
- **ARHAB** Rachid, président du groupe de travail sur la radio numérique au CSA,
- **BATHILY** Alymana, coordonnateur de l'AMARC Afrique,
- **BORLOO** Jean-Louis, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement et de l'Aménagement durables,
- **BOYON** Michel, président du CSA,
- **BRESSON** Marie-Pierre, adjointe au maire de Lille et Présidente du groupe de travail coopération décentralisée avec le Sénégal,
- **CASSAGNABERE** Hervé, conseiller technique à Matignon,
- **DIASIO** Francesco, secrétaire général de l'AMARC Europe,
- **DOGBE** Peter, correspondant RFI au Togo,
- **DUBARRY** Cécile, adjointe au directeur de la DDM chargée du dossier numérique,
- **FRANCESCHINI** Laurence, directrice de la DDM,
- **GALLET** Mathieu, conseiller au ministère de la culture et de la communication,
- **HITIER** Marguerite, direction de l'audiovisuel extérieur au Ministère des affaires étrangères,
- **KONE** Tiémoko, radio Tabalé à Bamako,
- **KOSCIUSKO-MORIZET** Nathalie, secrétaire d'État à la prospective et au développement de l'économie numérique,
- **LY** Ababacar, radio Oxy-Jeunes à Dakar,
- **MARIANI** Isabelle, chargée de mission « culture audiovisuel » à l'Elysée,
- **MARY** Jean-François, président du FSER,
- **MEAR** Alain, membre du CSA, président du groupe de travail sur la radio analogique.

Le financement de l'Etat au secteur de la radiodiffusion sociale de proximité : quels enjeux ?

La CNRA préconise la transformation du FSER en EPIC, c'est-à-dire en un Etablissement Public Industriel et Commercial pour échapper à la régression constante des performances du FSER dans sa mission de soutien aux radios. Il est primordial de ne pas considérer le FSER comme une simple subvention, mais bien comme l'outil permettant de développer et de structurer la communication sociale de proximité. Pour être pleinement efficace, ce type d'outil doit fonctionner avec le concours actif de ses bénéficiaires. Ses objectifs, ses méthodes et conditions d'attribution de subventions doivent continuer à s'inscrire dans un mécanisme « participatif ». La réponse au problème posé ne peut en aucun cas être réduite à l'énoncé d'une solution relevant des seules techniques de finances publiques. Il est ensuite absolument nécessaire de prendre en considération les besoins structurels actuels et futurs des radios associatives. Chacun doit, ici, être bien conscient que les besoins existent et que la dépense est par conséquent justifiée pour permettre l'exécution effective de la loi en matière de missions de communication sociale de proximité. Enfin, il s'agit aujourd'hui, non pas de proposer une simple modification du FSER, mais bien de préconiser la mise en place d'un système qui garantisse un nouveau mode de financement conforme aux besoins du secteur et qui s'inscrive dans une logique forte de participation à sa propre gestion. C'est dans cet esprit que la CNRA préconise de transformer le FSER en EPIC.

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

26 MAR. 2009

Monsieur Hervé DUJARDIN
Président de la Confédération nationale des
radios associatives
6, rue de l'église
62490 VITRY EN ARTOIS

Nus réf : CC24479/CGR

Monsieur le Président,

Les évolutions du mécanisme de soutien aux radios associatives sont guidées par la volonté du Gouvernement d'inscrire l'action du fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) dans une perspective durable.

Les modifications qui ont été apportées l'an dernier au mode de financement du FSER répondent à deux défis auxquels le fonds était confronté : la disparition du compte d'affectation spéciale qui abritait ses crédits dès le mois de janvier 2009 et la nette diminution du produit de cette taxe liée à la baisse des chiffres d'affaires publicitaires des télévisions et des radios. La priorité du Gouvernement est de veiller à ce que ces changements ne portent pas atteinte au soutien destiné aux radios de proximité.

En budgétisant les crédits du FSER, le Gouvernement a réaffirmé l'attachement qu'il porte aux radios associatives, et il assure désormais par des crédits issus du budget de l'Etat l'intégralité de son financement, quel que soit le produit de la taxe sur les recettes publicitaires. Il a en outre décidé de procéder dès 2009 à une augmentation de 6 % de ces crédits, alors que si la taxe était restée liée aux chiffres d'affaires publicitaires des télévisions et des radios, le montant de celle-ci aurait été encore en baisse cette année compte tenu des perspectives du marché publicitaire.

La volonté de soutenir les radios associatives m'a conduite à demander des crédits supplémentaires afin que le montant consacré aux subventions sélectives à l'action radiophonique accordées en 2008 ne subisse aucune diminution malgré la baisse du montant de la taxe. La reconduction de l'enveloppe 2007 à hauteur de 4,4 millions d'euros nécessite en effet un abondement de 1,1 million d'euros supplémentaires en 2009.

J'ai le plaisir de vous informer que le Premier ministre m'a confirmé que le Gouvernement est favorable à cette demande. Des crédits complémentaires seront alloués au soutien à l'expression radiophonique locale afin de permettre le versement rapide des subventions sélectives à l'action radiophonique.

Dans ce contexte, il est essentiel d'engager une réflexion prospective sur l'avenir du financement des radios associatives qui se fonde sur le bilan de la réforme intervenue en 2006 tout en tenant compte des évolutions qui ont touché les radios associatives et des défis à venir.

Je souhaite que ce travail s'inscrive dans le nouvel environnement que créera l'arrivée de la diffusion numérique et qu'il porte à la fois sur la structuration de l'aide, dans ses composantes automatique et sélective, sur ses modalités d'attribution, qu'il s'agisse du rôle de la commission du FSER ou des critères actuels de décision, et sur les moyens de garantir le respect de l'enveloppe de crédits votée chaque année par le Parlement. Cette réflexion sera menée en concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur, au premier rang desquels figure votre organisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un EPIC qui était alimenté, comme le FSER, par une taxe parafiscale (aujourd'hui par une taxe) sur les spectacles de variétés et qui attribue différents types de subventions, d'avances ou de garanties aux ayants droit (entreprises de spectacle ou autres structures affiliées agissant dans le domaine des variétés).

Ci-contre, fac-similé du courrier adressé par la ministre de la culture et de la communication à la CNRA

A cette lettre de Madame la ministre de la Culture et de la Communication, la CNRA a répondu le 1er avril, en soulignant que, à niveau constant de réponse aux critères, les radios connaîtront une baisse de l'aide sélective 2008 de 7%. Nous demandions également la confirmation que les 26,5 millions d'euros de la loi de finance 2009 seront uniquement consacrés aux aides 2009 du F.S.E.R. sans souffrir du paiement d'une partie des aides de l'année 2008. Nous réclamions à connaître les dispositifs financiers que l'Etat, conformément à ses engagements, mettra en œuvre pour la diffusion numérique et enfin, nous répondions favorablement à la proposition de mener avec le ministère une réflexion prospective sur l'avenir du financement des radios associatives.

Le congrès pratique

ARRAS est à 50 minutes en TGV de Paris (Gare du Nord) et le lieu de notre congrès l'ATRIA est à 1 minute à pied de la Gare d'Arras.

ARRAS, chef-lieu du Pas-de-Calais, comme chacun sait, est aussi une ville touristique. Et oui, il existe dans notre beau pays des lieux au nord de la Loire qui attirent des touristes ! Il est donc fortement conseillé, si ce n'est déjà fait, de réserver votre chambre d'hôtel à l'avance.

Les congrès nationaux des radios associatives

- 1^e – **SERRIERES**- 1993 ;
- 2^e – **TOULOUSE** - 1994 « Communication et développement local » ;
- 3^e – **THIONVILLE** - 1995 « De l'utilité sociale des radios associatives de proximité » ;
- 4^e – **PARIS Assemblée Nationale** - 1996 « Radios et citoyenneté » ;
- 5^e – **PARIS** - 1998 « Radios de proximité et démocratie locale » ;
- 6^e – **SETE** - 1999 « Communication : l'économie sociale a-t-elle encore sa place ? Jeunesse, expression et citoyenneté et les nouveaux territoires de la communication » ;
- 7^e – **PARIS** - 2000 « Information et communication sociale de proximité » ;
- 8^e – **PRAPOUTEL LES 7 LAUX** - 2001 « Radios associatives : 20 ans de création et d'innovation » ;
- 9^e – **PARIS** - 2002 « Communication sociale de proximité. Un vrai Succès pour les radios associatives » ;
- 10^e – **DIJON** -2003 « Radios et décentralisation » ;
- 11^e – **PARIS** - 2004 « Qui veut la mort des radios associatives ? » ;
- 12^e - **TOULOUSE** - 2005 ;
- 13^e - **ROCHEFORT** - 2006 ;
- 14^e - **PARIS** - 2007 « La radio numérique » ;
- 15^e - **MONTPELLIER** - 2008 « Les aides régionales aux radios associatives » ;
- 16^e - **ARRAS** - 2009 « Durable »

Le nouveau site de la CNRA sur Internet :

www.cnra.fr

Présentation

Les membres

Fédérations Régionales

Fédérations Nationales

Le congrès

Programme détaillé

Inscriptions

Réservations Hôtels

Nos partenaires

Actualités

Communiqués

La eRevue

CSA & accès aux fréquences

Crise du FSER

Actu internationale

Les dossiers

Le numérique

Conventions collectives

Le CSA

La SACEM

La SPRE

CNRA et solidarité internationale

Les financements

FSER

Aides/emploi

CDVA

Régions

Départements



Confédération Nationale des Radios Associatives

Présentation
Les membres
Le congrès
Actualités
Les dossiers
Les financements
Liens
Les partenaires

EDITO
FSER : la C.I.R.A. obtient des engagements fermes de l'Etat

Dés 2008, la Confédération Nationale des Radios Associatives avait alerté l'administration sur les effets indésirables de la budgétisation du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER) à compter de 2009. Argumentant point par point les conséquences prévisibles, la C.N.R.A. s'était vue expliquer par la Direction du Développement des Médias qu'une solution serait nécessairement trouvée... A l'époque, il était question d'une astuce juridico-budgétaire négociée avec Beroq qui (...)

CNRA Confédération Nationale des Radios Associatives

Le site officiel de la CNRA - Confédération Nationale des Radios Associatives, organisation représentative des radios libres françaises organisées en fédérations régionales ou nationales.

Depuis sa création en 1991, conformément à ses statuts, notre confédération s'est efforcée de regrouper, avec le soutien des fédérations régionales et nationales françaises, l'ensemble des radios associatives ; des radios de toutes sensibilité, obédiences, confessions ou courants, dès lors qu'elles ont pour but la communication sociale.

La réalité plurielle du secteur des radios associatives n'a pas facilité la tâche de la CNRA pour assumer ses objectifs de « rassembleur ». Avec des dirigeants assumant des responsabilités bénévoles ou salariées dans leurs radios, c'est dans la transparence et à l'écoute de la différence que la CNRA a œuvré pour représenter aujourd'hui 18 fédérations de radios associatives, soit la quasi totalité des fédérations existantes en France. Plus de 260 radios implantées dans plus de 80 départements français dont 3 d'Outre-mer, avec près de 10.000 bénévoles et 1.200 emplois salariés

Les élections et décisions qui engagent la CNRA sont prises sur la base de mandats annuels délivrés par écrit par chacune des radios représentées. Ces mandats sont vérifiés, validés et publiés après contrôle du paiement des cotisations.

Toutes les radios adhérentes accomplissent des missions de communication sociale de proximité « entendue comme le fait de favoriser les échanges entre les groupes sociaux et culturels, l'expression des différents courants socioculturels, le soutien au développement local, la protection de l'environnement ou la lutte contre l'exclusion. ».

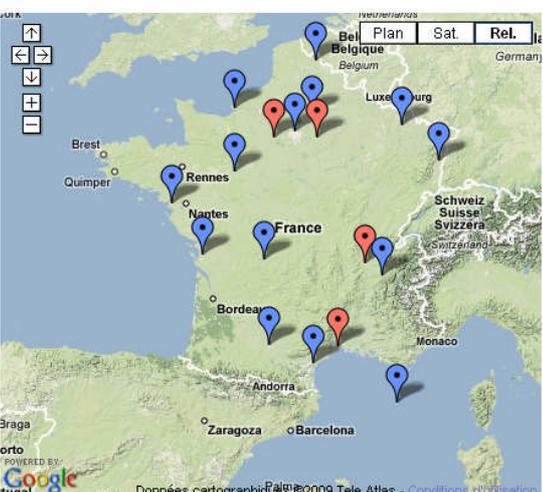
La CNRA n'impose pas de modèle, les radios éligibles aux aides de l'Etat peuvent y adhérer dès lors qu'elles respectent un fonctionnement non commercial. Seules ne peuvent être membre de la CNRA les radios ou fédérations qui prônent l'exclusion, la haine et le racisme »

[Contactez nous](#)

NOUS PARTENAIRES



Localisation des fédérations



[Agrandir le plan](#)

RECHERCHER

EN BREF...

- FSER - 15 avril 2009**
La date limite de dépôt des demandes de subventions de fonctionnement (exploitation et sélective) (...)
- Etats Généraux des Musiques du monde**
Pluralisme des esthétiques, futurs des patrimoines immatériels, enjeux culturels de la (...)
- DIJON CAMPUS RECRUTE SON NOUVEAU DIRECTEUR**
Sous la responsabilité du Président de l'association, vous participerez à la gestion de l'antenne (...)
- L'Allemagne lance des multiplex en DAB+**
Après la décision de l'Angleterre de migrer les stations vers le numérique en DAB+ tout en arrêtant (...)
- Un nouveau Directeur pour l'EPRA**
Joël Rakotomalala devient le nouveau Directeur du GIP EPRA. Il remplace à ce poste Mr Tshiteya (...)

AGEIDA

- Limite du dépôt du dossier FSER 2009:**
le mercredi 15 avril 2009
- CA de la CIRA:**
le samedi 25 avril 2009 de 10:00 à 17:00
- CA - COFAC:**
le mardi 5 mai 2009 de 14:30 à 17:30

FLUX RSS



Syndiquer les nouveautés de ce site dans n'importe quel lecteur de fichiers XML/RSS.

- [Suivre tout le site](#)
- [Suivre les brèves](#)

Les partenaires du congrès



CNRA Confédération Nationale des Radios Associatives | publié sous licence Creative Commons by-nc-nd 2.0 fr
Espace Privé | généré dynamiquement par SPIP & Blog'n Glop | Crédits Agence OUI

A propos de la FRANF



Créée en 1991, la Fédération des Radios Associatives du Nord de la France, regroupe 18 radios (9 dans le Nord, 9 dans le Pas-de-Calais). Elle bénéficie du soutien du Conseil Régional et des deux Conseils Généraux. Chaque année, la FRANF met en place des ateliers de formation ouverts aux bénévoles et aux salariés des radios. Elle facilite la mutualisation de

moyens et de compétences afin de permettre la couverture d'événements de dimension régionale. Elle permet l'échange de programmes en les rendant disponibles sur son site www.franf.fr. Elle dispose de son propre studio de production installé au Centre Régional d'Information Jeunesse à Lille, siège social de la fédération. La FRANF organise et soutient des événements en relation avec l'univers radiophonique : ainsi en 2009, elle a participé à l'Université Radiophonique sur le thème " Citoyens du Monde " pour commémorer 40 ans de radio libre en Région Nord-Pas de Calais (Radio Campus Lille, créée en 1969 est la doyenne des radios libres de France).

Actuellement la FRANF est en passe de finaliser avec la Région Nord-Pas de Calais une convention cadre. Cet accord prévoit une enveloppe financière pour la coproduction d'émissions et pour des aides directes aux radios portant tant sur le fonctionnement que sur l'investissement.

Le département du Pas de Calais et les Radios Associatives.



Depuis 2008, le département du Pas-de-Calais soutient les radios associatives. Une convention fixe les engagements de chaque radio. La subvention est accordée par le Département (12 000 € à chaque radio en 2009) pour la diffusion de messages, la réalisation d'émissions et de magazines portant sur des sujets d'intérêt départemental ou pour la mise en œuvre d'actions communes. Une évaluation du respect des engagements pris par l'association est effectuée au terme de la période d'application de la convention, et en conditionne le renouvellement. La volonté du Conseil Général d'accompagner les Radios Associatives témoigne de l'importance portée par ce département à la communication sociale de proximité.

Hervé DUJARDIN,
Président de la CNRA
a le plaisir de vous convier au
Petit Déjeuner Presse
qui aura lieu dans les salons de l'Atria à Arras
le
vendredi 15 Mai à 9h.

Réponse souhaitée avant le 13 Mai

Contact presse :

Carine KUMPS

Port : 06.82.25.09.61

ckumps@radioscarpesensee.com